



## Projet d'ordre du jour

### Séance du conseil municipal 2 novembre 2020, à 20 h

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
  - 6.1 Budget 2021 et budget triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 – date d'adoption;
  - 6.2 ORH de la MRC de D'Autray – quote-part, états financiers 2018-2019;
  - 6.3 Formations;
  - 6.4 Horaire – résidus domestiques dangereux;
  - 6.5 Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens – fonctionnaire désigné;
7. Sécurité publique :
  - 7.1 Cadets – Sûreté du Québec;
8. Travaux publics :
  - 8.1 Tracteur à trottoir – dépôt de soumission;
  - 8.2 Reprofillage de fossé – rang Saint-Henri;
  - 8.3 Conduite souterraine sur le rang Saint-Henri (Pépinière Lemay);
  - 8.4 Développement domiciliaire phases 3 et 4 – secteur Grande Côte Est;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu :
  - 10.1 Dépôt et adoption du projet de règlement régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
  - 10.2 Pompes – puits numéro 5;
  - 10.3 Masques jetables – récupération;
11. Loisirs et culture :
  - 11.1 Carnaval 2021;
  - 11.2 Hockey mineur féminin de Lanaudière – protocole d'entente;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
  - 12.1 Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant les règlements administratifs numéros 104-92 et 268-90 – Dépôts;
  - 12.2 Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Bâtiment agricole comprenant un logement résidentiel;
  - 12.3 Dépôt de certificat de conformité – règlement 1071-72-2020 (limite de zones, secteur rue des Étangs);
  - 12.4 Dépôt de certificat de conformité – règlement 1081-4-2020 (multi logement dans la zone 51);
  - 12.5 Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Dispositions particulières à la zone R51;
  - 12.6 Demandes de dérogation mineure;
  - 12.7 Demandes de permis – PIIA;
  - 12.8 Demande d'usage conditionnel – Grande Côte Est (lot 6 114 983);
13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

Les textes de projets de règlement figurant à l'ordre du jour seront disponibles sur notre site Web au [www.lanoraie.ca](http://www.lanoraie.ca) quelques jours après la séance.

## COVID-19 : La Municipalité de Lanoraie en zone rouge

Considérant que la MRC de D'Autray est passée au palier 4 (alerte maximale) le 22 octobre dernier, la Municipalité de Lanoraie s'est donc retrouvée en zone rouge et a dû établir des mesures plus restrictives en ce qui concerne la propagation de la COVID-19. Principalement, cela signifie que :

- Toutes les activités de la programmation des loisirs et de la culture d'automne sont donc suspendues, et ce, jusqu'à nouvel ordre (activités avec inscription, libres et parascolaires). Pour toute question, contactez le Service des loisirs et de la culture au 450 887-1100, poste 3032.
- L'accès aux rayons de la bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay est interdit. Les demandes de prêts doivent se faire par courriel au [biblio@lanoraie.ca](mailto:biblio@lanoraie.ca) ou au 450 887-1100 poste 3030 ou 3017 et les retours doivent se faire uniquement par la chute à livres installée devant la bibliothèque.
- Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les questions pour les élus peuvent être remises par courriel au [info@lanoraie.ca](mailto:info@lanoraie.ca) ou par téléphone au 450 887-1100, poste 3000. Les enregistrements des séances seront disponibles sur le site Web de la Municipalité de Lanoraie quelques jours après la

## Vaccination contre la grippe

L'équipe de la pharmacie Familiprix de Lanoraie a à cœur la santé de sa clientèle. C'est pourquoi, en collaboration avec la Municipalité de Lanoraie, elle organise une importante campagne de vaccination contre la grippe et le pneumocoque. La vaccination aura lieu au Pavillon Jean-Bourdon au courant du mois de novembre.

Les gens inclus dans l'une des catégories suivantes peuvent recevoir le vaccin contre la grippe gratuitement :

- Personnes âgées de 60 ans et plus;
- Personnes âgées de 59 ans et moins ayant un problème de santé (ex: diabète, maladie pulmonaire, antécédent de cancer, etc.);
- Femmes enceintes au 2e et au 3e trimestre;
- Personnes ayant des contacts rapprochés avec un bébé de 6 mois et moins;
- Travailleurs de la santé;
- Proches aidants d'une personne à risque de complications.

Pour toute question ou pour prendre un rendez-vous, présentez-vous en pharmacie ou appelez au 450 887-1241. La vaccination est un excellent moyen de prévenir les complications causées par la grippe.

## Guignolée 2020 du Carrefour Émilie

Étant donné le contexte actuel avec la COVID-19, le Carrefour Émilie a dû réinventer le fonctionnement de sa guignolée annuelle. En effet, depuis 25 ans, des bénévoles passent aux portes des citoyennes et citoyens le dernier samedi de novembre pour amasser des denrées et dons afin de compléter les paniers de Noël.

Cette année, le Carrefour Émilie vous demande de vous rendre à leur local au 361A rue Notre Dame (derrière l'église) pour y déposer vos denrées et vos dons. Le samedi 28 novembre, de 9 h à 14 h, le magasin sera ouvert pour les achats et pour recevoir les dons. Nous vous invitons à participer en grand nombre. L'organisme a besoin des lanoroises et lanorois pour accomplir leur mission, soit d'aider les gens dans le besoin.

## Caméras au quai municipal

La Municipalité tient à informer les citoyens que des caméras de surveillance ont été installées au quai municipal.

## Rinçage des bornes d'incendie

Le rinçage des bornes d'incendie est toujours en cours sur le territoire de Lanoraie. L'opération se poursuivra pendant quelques semaines. Cette procédure n'affecte pas la qualité de l'eau potable. Par contre, il peut y avoir une légère baisse de pression ou l'eau peut être brouillée en raison des bulles d'air. En cas de doute, communiquez avec l'hôtel de ville au 450 887-1100 poste 3000.

## Lecture des compteurs d'eau

Des employés municipaux effectuent actuellement la lecture des compteurs d'eau chez tous les citoyens. Pour ce faire, ils doivent se déplacer sur les terrains pour avoir accès aux compteurs d'eau. Pour les citoyens dont le compteur d'eau se trouve à l'intérieur de la propriété et qui seront absents au moment de la visite, un papier vous sera laissé afin de prendre un rendez-vous.

## Demande de permis

Si vous avez une demande de permis à effectuer, la demande doit se faire en ligne. Vous devez compléter les formulaires requis disponibles au [www.lanoraie.ca](http://www.lanoraie.ca) et les transmettre à [urbanisme@lanoraie.ca](mailto:urbanisme@lanoraie.ca).

Notez que les demandes d'urbanisme sont traitées selon l'ordre de réception et que le délai de réponse est plus long qu'à l'habitude. Assurez-vous également de bien remplir le formulaire et d'envoyer les pièces jointes requises pour éviter de retarder le traitement de la demande.

## AGA de la Maison des jeunes de Lanoraie

La Maison des jeunes de Lanoraie Club Jeunesse de Lanoraie a le plaisir de vous convier à la 31e assemblée générale annuelle de l'organisme. Exceptionnellement, c'est un rendez-vous virtuel sur la plateforme ZOOM qui est proposé.

Date : Lundi 30 novembre 2020

Heure : 19 h

Lieu : Le lien Web de la réunion sera transmis aux personnes inscrites seulement.

Une confirmation de votre présence à l'adresse suivante d'ici le lundi 24 novembre serait grandement appréciée : [clubjeunesselanoraie@hotmail.com](mailto:clubjeunesselanoraie@hotmail.com)

### Novembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

#### Légende :



= Collecte des ordures



= Collecte des matières organiques



= Collecte des matières recyclables



= Séance du conseil municipal